



SECTIONS DU FINISTÈRE

Le 20 septembre 2010

Retraites : un recul social inacceptable Le projet du gouvernement doit être retiré, une nouvelle réforme proposée !

La contre-réforme des retraites, préparée par ce gouvernement est une attaque sans précédent contre tous les salariés et constitue une régression sociale généralisée :

- Report de l'âge légal d'ouverture des droits à 62 ans.
- Report de l'âge pour partir à la retraite sans décote à 67 ans.
- Allongement de la durée de cotisation à 41.50 annuités (en attendant 42).
- Suppression du dispositif de départ anticipé pour les femmes fonctionnaires mères de 3 enfants et ayant 15 années de service.
- Passage du taux de la retenue pour pension du public de 7.85 % à 10.55 % (soit une baisse du salaire effectif d'autant).
- Remise en cause du minimum de pension dans la fonction publique.

Pendant ce temps, le gouvernement entend continuer à exonérer les patrons de leurs cotisations sociales : 32 milliards € en 2009 et plus de 200 milliards cumulés en 20 ans... afin de leur permettre, sans doute de dégager toujours plus de profits (245 milliards € entre 2007 et 2009 pour le CAC 40 et 36 milliards de dividendes distribués aux actionnaires de ces mêmes entreprises en 2009).

De plus, le « débat » parlementaire est, pour l'UMP, l'occasion de durcir encore ce projet de loi (remise en cause de la médecine du travail, amendement visant à créer une caisse de retraite pour les fonctionnaires sur le modèle du privé...).

L'objectif, c'est en réalité d'en finir avec le régime de retraite par répartition, solidaire, pour nous faire adhérer à des assurances privées et des fonds de pensions qui joueront notre argent à la bourse. Ce qui

leur importe, c'est de plaire tout de suite aux fameux « marchés », aux spéculateurs et aux agences de notation en s'attaquant ouvertement à nos droits.

**40 annuités c'est déjà trop
62/67 ans et 41.50 annuités,
c'est inacceptable !!!**

Le 7 septembre, près de 3 millions de salariés ont fait grève et ont manifesté leur rejet du plan du gouvernement et leur exigence de voir celui-ci abandonné. A la DGFIP, 47 % des agents ont fait grève (68.50 % dans le Finistère).

**Amplifions notre action pour gagner
le retrait du projet de loi et obtenir
une nouvelle proposition de réforme**

Ceci est la condition nécessaire à l'ouverture de véritables négociations qui prennent en compte les revendications et les propositions de financement formulées par les organisations syndicales.

Ne nous méprenons pas : l'âge de la retraite, le niveau des pensions, le nombre d'années de cotisation, ne sont ni le résultat d'un calcul démographique, ni l'expression d'un équilibre économique neutre, ce sont des choix politiques.

Le vote des députés de la majorité gouvernementale ne clôt pas le débat, ne règle pas le dossier de la réforme des retraites. Début octobre le texte vient au Sénat, puis reviendra devant les députés. La mobilisation encore plus massive des salariés doit permettre de gagner l'abandon des objectifs gouvernementaux et l'ouverture de réelles négociations.

TOUS ENSEMBLE EN GREVE ET DANS LES MANIFESTATIONS

LE 23 SEPTEMBRE à 10 h 30

BREST

MORLAIX

QUIMPER

QUIMPERLE